

**Communiqué de presse Action Praticiens Hôpital du 5 juillet 2023**

LE MINISTRE DES FINANCES  
VOUS OFFRE 2 CAFES  
POUR TENIR PENDANT VOTRE PROCHAINE GARDE



Le lundi 3 juillet 2023, jour de grève des praticiens hospitaliers pour la reprise des 4 ans d'ancienneté et la revalorisation substantielle de la permanence des soins, la DGOS rappelle aux organisations syndicales, par voie de mail, que les gardes et les astreintes sont majorées de... 1,5 %<sup>1</sup> conformément à l'augmentation du point d'indice (et sans commune mesure avec le taux d'inflation).

Il n'est pas précisé si cet arrêté annule l'arrêté précédent, qui revalorisait de manière temporaire les gardes (et uniquement les gardes) de 50 %. Nous avons eu confirmation dans la journée de la conservation de la mesure de majoration jusqu'au 31 août 2023.

Ainsi, le tarif de base de la permanence des soins est majoré de moins de 5 euros bruts pour les gardes (et encore moins pour les astreintes), soit 4 euros nets, soit le prix de 2 cafés (et même 3 cafés jusqu'au 31 août, donc !).

**Le café, c'est bien nécessaire pour tenir 24 heures de garde.**

**Malheureusement, là n'est pas la solution.** Le chantier de la permanence des soins n'est toujours pas ouvert ; il doit l'être de toute urgence, à la lumière d'un rapport IGAS qui n'est toujours pas rendu public, et devra aborder les leviers compensant la pénibilité liée au travail de nuit et de week-end :

- La question de la durée de la garde – et de la durée des obligations de service des praticiens
- La compensation pour la retraite
- La revalorisation substantielle et pérenne de la permanence des soins, gardes et astreintes.

**La permanence des soins est assurée essentiellement par l'hôpital public. L'hôpital public devient un désert médical. Les praticiens hospitaliers viennent de démontrer qu'ils savaient se mobiliser massivement pour revendiquer de meilleures conditions de travail : la solution est sous nos yeux, et il ne s'agit pas de nous servir le café.**

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047774453>

**Dr Jean-François  
Cibien**  
Président APH  
Président AH  
jf.cibien@sudf.fr  
06 07 19 79 83

Dr Marc Noizet  
Président de SUDF

Dr Jean-Pierre  
Salvarelli  
Vice-président SPH

Dr Emmanuel  
Cixous  
Président du SNPEH

Dr Salem Ould-Zein  
Président du  
SNPADHUE

**Dr Carole Poupon**  
Vice-présidente APH  
Présidente CPH  
carole.poupon@aph-  
france.fr  
06 76 36 56 67

Dr Anne Geffroy-  
Wernet  
Présidente du  
SNPHARE

Dr Yves Hatchuel  
Président du SMH

Dr Jean-Marie Leleu  
Président FNAP

Dr Richard Torrielli  
Représentant  
adhérents directs  
Avenir Hospitalier

**Dr Yves Rébufat**  
Délégué général APH  
Président exécutif AH  
yves.rebufat@snphare.fr  
06 86 87 62 76

Dr Xavier Palette  
Vice-Président SNBH

Dr Delphine Glachant  
Présidente USP

Dr Anne David-Bréard  
Présidente du SNGC

**Dr Marie-José Cortes**  
Vice-présidente APH  
Marie-josé.cortes@aph-  
france.fr  
06 12 23 94 00

Dr Eric Branger  
Président SPHP

Dr Eric Guiheneuf  
Vice-président des  
Biologistes Médicaux

Dr Pascale Le Pors  
Vice-présidente SYNGOF